

Le marché européen

Pour Martin Kleiweg de Zwaan, chargé de présenter la situation sur le marché européen des papiers récupérés, les événements du 11 septembre ont considérablement troublé la capacité à anticiper le développement probable du marché des papiers récupérés en Europe.

Au cours des mois d'automne, ce marché a fait montre d'une relative stabilité. La période estivale, le tassement des paginations et le ralentissement de l'activité économique ont eu pour conséquence de réduire la disponibilité du volume de papiers à recycler. Le marché est caractérisé par la faiblesse des stocks des négociants. La demande de mêlés triés et de papiers à désencrer s'est maintenue. Les sortes moyennes ont été l'objet d'une demande soutenue et la diminution du disponible a même entraîné quelques hausses de prix. Le déclin du marché des pâtes n'a pas affecté le marché des sortes hautes dont la demande est restée stable.

La demande du Sud-Est asiatique, notamment de la Chine a été soutenue au cours de l'été en raison de l'attractivité du niveau des frets : en conséquence les prix ont été stables jusqu'à légèrement « en progrès » aux Etats-Unis. Jusqu'à la mi-septembre, la demande était sensiblement supérieure à l'offre à travers l'Europe et les stocks faibles. On pouvait donc s'attendre à ce que les prix des sortes basses s'affermissent au cours du 4^e trimestre, notamment ceux des sortes à désencrer et des sortes mêlées. Mais depuis le 11 septembre, le monde des papiers récupérés a également changé. Tous les jours apportent leur flot d'informations négatives sur les perspectives de croissance de l'économie mondiale. Les négociants européens se montrent hésitants à expédier vers l'Extrême Orient en raison des risques d'augmentation des frets. Cependant, en raison du fort ralentissement des expéditions des Etats-Unis depuis les attaques terroristes, les ventes européennes n'ont pas encore chuté bien que les commandes pour le mois de novembre soient un peu plus difficiles à se concrétiser. La

hausse espérée des prix ne s'est pas matérialisée en Europe et le sentiment généralement partagé est que les prix devraient se maintenir pour le moment à l'exception des caisses carton en Grande-Bretagne où les prix domestiques pourraient se mettre au diapason des prix export.

Dans son premier rapport annuel, le Conseil européen des papiers récupérés né de la Déclaration européenne du mois de novembre dernier a annoncé que le taux européen de recyclage avait atteint 49,8 % en 2000 contre 48,7 % en 1999. Le sentiment de l'industrie papetière est que l'Europe est sur la bonne voie pour atteindre les objectifs fixés par la Déclaration qui sont, il convient de la rappeler, un taux de recyclage de 56 % à l'horizon 2005 soit quelque 10 millions de tonnes supplémentaires.

Un nouveau volant de discussions entamées entre l'ERPA et la CEPI a abordé la question de la « qualité ». La progression vers des taux de recyclage plus élevés signifie le recyclage de sources plus hétérogènes, plus nombreuses et plus réduites. Jusqu'alors, la liste des standards européens demeure la référence et toutes modifications apportées à cette base devra être convenablement précisée avant que les négociants ne s'engagent dans ces nouvelles

voies. Les usines consommatrices devront emprunter cette voie en sachant que cela ne saurait rester sans influence sur les coûts de mobilisation de ces tonnages marginaux et par conséquent sur les prix.

Au-delà de ces considérations, l'industrie papetière et les professionnels de la récupération partagent le sentiment commun que les papiers récupérés sont une véritable matière première qui n'ont rien à voir avec les déchets. Le statut actuel des papiers récupérés apparaît extrêmement contre-productif dès lors qu'il s'agit de progresser dans le domaine du recyclage, progression qui réclame des perspectives de long terme et des investissements importants.

L'ERPA a donc interrogé le CEPI sur les perspectives de développement des capacités de recyclage au cours des cinq prochaines années ce qui permettra de mettre en place dans les pays concernés les moyens pour développer la collecte. La division « papiers récupérés » du BIR pourrait être également de ce point de vue un lieu d'échanges d'informations privilégié.

Pour conclure, Martin Kleiweg de Zwaan a concédé que jamais depuis le début de sa carrière dans le secteur il lui avait semblé aussi difficile d'appréhender les perspectives de marché pour les mois à venir. ●

Histoire

Les "Vieux papiers" en Allemagne

Le bvse s'est livré à un intéressant travail statistique sur l'évolution des papiers récupérés en Allemagne depuis 1950. Si le détail des chiffres recelle des informations fort intéressantes, sa présentation est un peu lourde. Nous avons

donc traduit sous forme de courbe trois des éléments de ce tableau qui nous semblait les plus dignes d'intérêt dans un premier temps à savoir le volume global collecté, la consommation domestique et bien sûr les exportations.

